

7 Novembre 2020 16:46

Chers étudiants,

Depuis quelques jours, je reçois des messages d'inquiétude concernant l'organisation des examens du premier semestre. Nous avons essayé de dialoguer, lors des derniers conseils de faculté, puis lors d'une réunion spéciale, avec vos représentants étudiants élus. Malheureusement, ils n'ont pas participé à ces échanges. Je m'adresse donc à vous directement et collectivement pour vous faire part de ces réflexions. Je tente de répondre à l'ensemble de vos interrogations, raison pour laquelle ce message est un peu long.

### **I. Sur la nature présentielle ou distancielle des examens**

Lors du confinement de mars à mai, les voix étudiantes qui se sont élevées, jointes à celles de vos représentants, ont révélé le souhait très net de passer les examens en présentiel, soulevant des motifs d'équité, d'égalité de traitement entre étudiants, de fracture numérique, de concentration et d'espace à domicile... Ces critiques vis-à-vis des examens à distance coïncidaient avec celles formulées par la plupart des enseignants. À l'époque, il nous était interdit de vous faire venir à la faculté, tandis que le report des examens à été écarté par toutes les instances de notre université. Les examens donc ont eu lieu à distance, selon le calendrier.

Les arguments critiques alors exposés à l'encontre des examens en distanciel ont été entendus. C'est pourquoi le dialogue entre le gouvernement et les universités françaises a porté notamment sur le maintien des examens en présentiel pour les sessions suivantes, pourvu que des conditions sanitaires strictes soient respectées. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) a publié le 30 octobre une circulaire que je vous ai fait parvenir, indiquant : « Les examens et concours (dont les épreuves de contrôle continu) peuvent être organisés en présentiel, dans le cadre du strict respect du protocole sanitaire de mai 2020 actualisé ce jour et avec port du masque permanent par tous. » Cette position de principe est encouragée par notre université - position confirmée il y a quelques instants lors d'une réunion à la présidence de l'université.

Dès lors, le conseil de faculté a accepté le principe des examens en présentiel, en permettant aux enseignants de déroger à ce principe s'ils estimaient, pour des raisons pédagogiques (impérieuses à l'université), que leurs épreuves pouvaient se dérouler à distance. En outre, les arguments, en particulier ceux des étudiants, venant à l'appui d'une critique des examens à distance demeuraient et demeurent encore valables.

La plupart des messages reçus font état des dernières déclarations du président de la République, dans lesquelles il évoque une reprise des enseignements en présentiel à l'université à partir du début du mois de février. Mais cette déclaration n'implique aucunement une fermeture complète des universités jusqu'à cette date. L'organisation

en présentiel des examens n'est absolument pas remise en cause ici.

En conséquence, partant de ce fonctionnement, nous avons un calendrier des examens d'aspect « hybride ». En effet, certains de vos enseignants ont accepté le principe des examens en présentiel, d'autres ont estimé pouvoir renouveler l'expérience des épreuves en distanciel et l'ont fait savoir. À la suite de quoi le calendrier, une fois établi, a été publié à l'avance, comme nous en avons l'obligation réglementaire, et pour vous permettre de vous organiser. Ce calendrier ne peut être modifié à cette heure pour l'ensemble de la première session.

## **II. Sur les conditions sanitaires lors des examens en présentiel**

La plupart des messages reçus concernent des inquiétudes liées au virus lui-même et à sa propagation lors des examens. Je rappelle que la situation sanitaire n'était pas meilleure au printemps dernier (elle était même pire). Or, les principales critiques reçues à l'époque, comme je l'ai dit, portaient sur un souhait très fort de passer les examens en présentiel - ce qui nous était alors interdit. Qu'est-ce qui a changé ? Aujourd'hui, il nous est permis d'accéder à cette revendication que nous estimons parfaitement fondée. En revanche, les conditions sanitaires doivent être scrupuleusement respectées pour ces épreuves en présentiel. Ces conditions, que je rappelle ci-dessous, étaient inscrites dans mon précédent message.

### **1. Vous devez respecter, en toute circonstance, le protocole suivant :**

- Port du masque obligatoire sur la totalité du campus, jusqu'à la sortie (le port du masque ne vous empêchera pas de le retirer momentanément afin de permettre votre parfaite identification ; prévoir un masque par épreuve ; prévoir un sac permettant de recueillir le masque usagé) ;
- L'attente à l'entrée des amphithéâtres se fait en file indienne avec une distance d'un mètre entre chaque étudiant ; ne vous regroupez pas ;
- Lorsque vous entrez dans un bâtiment, le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire ;
- L'entrée en amphithéâtre ou en salle et la circulation se feront suivant les affichages et les consignes des appariteurs ;
- Chaque étudiant déposera sa carte d'étudiant de manière visible sur la table ;
- Nécessité d'une utilisation exclusivement personnelle de son matériel de composition (stylos, règles et autres matériels...) ;
- L'émargement (et le cas échéant la distribution des étiquettes d'anonymisation) se fera pendant l'épreuve ;
- En fin d'épreuve, les étudiants restent à leur place ;
- Une fois votre copie déposée et l'émargement effectué, vous pourrez sortir de la salle suivant les consignes et le sens de circulation ;
- À l'extérieur, il vous est demandé de ne pas créer de regroupements.

### **2. Dans les amphithéâtres et les salles d'examens, les conditions sanitaires sont strictes :**

- la jauge se situe systématiquement entre 30% et 50% (ce qui signifie que la salle d'examen sera occupée au maximum à 50% de sa capacité d'occupation, et la plupart du temps à 30% de sa capacité) ;
- les candidats sont répartis dans les salles et les amphithéâtres selon l'ordre de la convocation ;
- les lieux de composition sont désinfectés tous les matins et aérés le plus fréquemment possible, notamment entre les épreuves (n'oubliez pas de venir avec des vêtements chauds et

confortables) ;  
- des lingettes désinfectantes seront mises à disposition.

**3. Pour les étudiants qui ne pourraient pas passer leurs examens**, non rappelons qu'une seconde session est de droit. Ceux qui pourront justifier de leur absence devront faire parvenir leurs justificatifs le plus tôt possible à l'adresse : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr) avec l'objet « JUSTIFICATIF D'ABSENCE SESSION 1 ».

Vous le constatez, toutes les mesures sont prises pour éviter les chaînes de contamination. Leur efficacité dépend de leur strict respect par chacun d'entre nous. Nous sommes tous bien conscients que l'année 2020 a pesé lourdement sur vos vies. Nous avons mis en oeuvre toutes les possibilités qui nous étaient offertes de pouvoir vous aider, en relayant notamment toutes les solutions d'aide financière proposées par l'université. Nous nous sommes équipés pour pouvoir vous dispenser les meilleurs enseignements possibles compte tenu des conditions sanitaires. S'il n'est pas possible de gommer l'impact de la crise sanitaire sur nos activités, nous avons mis toute notre énergie à l'atténuer le plus possible. Par ailleurs, il est indispensable, afin d'éviter le décrochage, que vous puissiez reprendre le plus tôt possible le chemin de la faculté, pour les cours comme pour les examens. Il est tout aussi indispensable que vous puissiez prendre de vraies et bonnes vacances de Noël avant d'entamer le second semestre.

Je vous prie de ne pas céder à la peur, mais de vous organiser en conséquence et de vous protéger selon le protocole indiqué. Vous devez savoir que tous vos efforts, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, sont liés à ceux, colossaux, de vos enseignants et de l'ensemble des services administratifs de notre faculté qui travaillent pour vous et plus largement pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche - et que je remercie ici solennellement. La vie ne s'étant pas arrêtée avec la crise sanitaire, notre souhait le plus cher est, comme l'an dernier, d'assurer non seulement la continuité pédagogique, mais, au-delà, de garantir les conditions de votre diplomation et la valeur de vos diplômes.

Avec mes plus sincères encouragements.

---

# [etudiants.jean-monnet] EXAMENS PREMIERE SESSION

20 novembre 2020 12 :57

Chers étudiants,

Les examens approchent. Pour notre faculté, ils auront lieu, comme vous le savez, du 7 au 19 décembre. Ce calendrier doit être respecté, dans la mesure où il a fait l'objet de plusieurs votes, notamment en CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire). Au-delà des contraintes matérielles (sanitaires en particulier), pédagogiques et administratives, il est impératif, eu égard au contexte, que vous puissiez pleinement profiter des prochaines vacances, sans avoir à réviser vos examens. Il est nécessaire en cette année particulière que vous puissiez reposer avant d'entamer le second semestre, qui lui aussi s'annonce fatigant.

Vous avez déjà été avertis, depuis longtemps, que ces examens se dérouleraient, en principe, en présentiel. Certaines épreuves, dont les modalités s'y prêtent particulièrement (QCM notamment), se dérouleront à distance. Par ailleurs, pour les autres épreuves (petites questions, écrits, oraux), vos enseignants ont choisi de vous les proposer soit en présentiel, soit à distance. Cette décision, éminemment pédagogique, leur appartient. Le présentiel étant autorisé (décision du gouvernement mise en oeuvre par l'université, cf. pj), c'est majoritairement la solution qu'ils ont privilégiée pour organiser leurs épreuves.

Dès lors, il faut distinguer celles qui se dérouleront à distance (I), de celles qui auront lieu en présence (II), à la faculté, que ce soit à Sceaux ou à Orsay. Pour l'ensemble des épreuves, le temps de composition indiqué sur le calendrier est le **temps réel** (pas de doublement ou de diminution).

## I. Les épreuves à distance

**1. Toutes les épreuves à distance se dérouleront sur eCampus**, plateforme à laquelle vous êtes habitués. Les épreuves seront accessibles, conformément au calendrier, à partir d'une section du cours portant le titre : « Examen de première session du... ». Dès lors, pour passer l'épreuve sur une matière, il vous faudra vous connecter à la plateforme eCampus **sur le cours concernant la matière** en question.

**2. Il vous faut anticiper une éventuelle difficulté de connexion.** Si vous rencontrez de telles difficultés (connexion domestique habituellement faible, multiplicité des connexions au domicile par d'autres membres de la famille, travaux annoncés sur la ligne...), des salles surveillées seront réservées à la faculté vous permettant de vous installer dans le respect des conditions sanitaires, de vous connecter et de passer votre épreuve dans de bonnes conditions techniques. Il faut pour cela vous faire connaître le

plus rapidement possible, depuis votre adresse universitaire, à l'adresse suivante : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr), avec l'objet « FRACTURE NUMERIQUE » en précisant votre numéro d'étudiant. Attention, le signalement vaut pour la totalité des épreuves.

## **II. Les épreuves sur table, à la faculté**

**1. Vous devez respecter, en toute circonstance**, le protocole suivant :

- Port du masque obligatoire sur la totalité du campus, jusqu'à la sortie (le port du masque ne vous empêchera pas de le retirer momentanément afin de permettre votre parfaite identification ; prévoir un masque par épreuve ; prévoir un sac permettant de recueillir le masque usagé) ;
- L'attente à l'entrée des amphithéâtres se fait en file indienne avec une distance d'un mètre entre chaque étudiant ;
- Lorsque vous entrez dans le bâtiment, le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire ;
- L'entrée en amphithéâtre ou en salle et la circulation se feront suivant les affichages et les consignes des appariteurs ;
- Chaque étudiant déposera sa carte d'étudiant de manière visible sur la table ;
- Nécessité d'une utilisation exclusivement personnelle de son matériel de composition (stylos, règles et autres matériels...) ;
- L'émargement (et le cas échéant la distribution des étiquettes d'anonymisation) se feront pendant l'épreuve ;
- En fin d'épreuve, les étudiants restent à leur place : les copies seront déposées dans des bannettes lors du passage des surveillants ;
- Une fois votre copie ramassée, vous pourrez sortir de la salle suivant les consignes et le sens de circulation ;
- Dehors, il vous est demandé de ne pas créer de regroupements.

**2. Dans les amphithéâtres et les salles d'examens, les conditions sanitaires sont strictes :**

- la jauge se situe systématiquement entre 30% et 50% ;
- les candidats sont répartis dans les salles et les amphithéâtres selon l'ordre de la convocation ;
- les lieux de composition sont désinfectés tous les matins et aérés le plus fréquemment possible, notamment entre les épreuves (n'oubliez pas de venir avec des vêtements chauds et confortables) ;
- des lingettes désinfectantes seront mises à disposition.

**3. Pour les étudiants qui seraient malades ou « cas contact » signalés par l'ARS ou la Sécurité sociale** et de ce fait ne pourraient pas se déplacer, il convient d'envoyer un certificat médical et/ou l'attestation à l'adresse : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr), avec l'objet « EXAMENS CERTIFICAT MEDICAL ».

**4. Ceux d'entre vous qui résident à l'étranger ou dans les DOM** et ne peuvent pas se déplacer pour venir passer les examens sur place faute d'obtenir un visa doivent impérativement se rapprocher dans les plus brefs délais de l'administration ([cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr)) avec l'objet : « CONFINEMENT HORS FRANCE METROPOLITAINE ».

**5. N'oubliez pas** de vous munir de votre attestation dérogatoire de déplacement, ainsi que de la convocation aux examens (planning publié). Pensez à venir suffisamment à l'avance sur le campus compte tenu du contexte sanitaire et de l'organisation des épreuves.

**6. Les étudiants en situation de handicap** qui devront passer en présentiel certaines épreuves seront accueillis selon les mêmes exigences sanitaires, dans les conditions habituelles requises par leur situation.

**7. Les étudiants inscrits en EAD** ainsi que **les étudiants bénéficiant d'accords de mobilité internationale** recevront un message complémentaire.

Nous vous rappelons à toutes fins utiles que, jusqu'à leur renouvellement qui devrait intervenir prochainement, vos représentants étudiants au conseil de faculté sont toujours en activité (pour ceux qui n'ont pas quitté l'établissement) et sont joignables à tout instant (<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/faculte/institution/direction-de-la-faculte>).

Avec tous nos encouragements

## [etudiants.jean-monnet] Conséquences du confinement annoncé

29 Octobre 2020 8:16

Chers étudiants,

Parce que telle est notre vocation, notre déontologie, nous avons tenu, autant que possible et dans le respect des gestes sanitaires, à vous voir, à vous enseigner face à face le fruit de nos recherches, les avancées théoriques et pratiques de nos disciplines. C'est ce qu'a permis l'enseignement alterné, à chaque fois que cela a été possible, et encore jusqu'à ce soir.

Dès vendredi matin, en raison des déclarations du président de la République, **les enseignements reprendront intégralement à distance.**  
**Compte tenu du délai de confinement, les cours seront dispensés ainsi jusqu'à la fin du semestre.**

A cette heure, nous ne savons pas encore si les examens auront lieu en présentiel - ce que nous espérons - ou bien à distance. Nous nous préparons aux deux éventualités. S'il devait y avoir, pour certaines formations, des examens prévus d'ici lundi, ceux-ci, en accord avec la présidence de l'université, pourront être maintenus (veillez bien aux annonces planning).

Cette année 2020, si difficile, si complexe, ne vous aura pas épargnés. Votre temps de présence à la faculté, pourtant indispensable, aura été réduite au minimum, hélas. Restez en contact avec vos enseignants aussi souvent que possible, par l'intermédiaire d'eCampus.

Avec tous nos encouragements,

Le doyen,  
L'équipe de direction,

---